



Commune de Sainte-Hélène-sur-Isère

AVIS D'ENQUETE

Enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Hélène-sur-Isère

En application des dispositions de l'arrêté n° 23-212-01 de M. le Maire de Sainte-Hélène-sur-Isère (Savoie) en date du 21/09/2023, le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Hélène-sur-Isère sera soumis à enquête publique du **lundi 16 octobre 2023 à 9h00 au samedi 18 novembre 2023 à 12h00, soit 34 jours**

La présente révision allégée porte sur les points suivants :

- Zonage
 - Identification de deux bâtiments pouvant changer de destination
 - Classement de terrains de zone Aa en zone Ab
 - Evolution et création d'emplacements réservés
- Zonage, règlement et OAP : suppression de la zone AUc du Nant Perrin et création d'une zone AUb en rive droite du Nant Perrin.
- Règlement : adaptation du règlement des zones destinées aux activités économiques.

Mme Françoise LARROQUE et M. Frédéric GOULVEN ont été désignés respectivement commissaire enquêteur et commissaire enquêteur suppléant. Le commissaire enquêteur recevra personnellement en Mairie de Sainte-Hélène-sur-Isère les :

- lundi 16/10/2023 : 9h à 12h
- vendredi 27/10/2023 : 16h à 19h
- mercredi 08/11/2023 : 16h à 19h
- samedi 18/11/2023 : 9h à 12h

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces constituant le projet de révision allégée du PLU, les avis recueillis, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public :

- sur support papier en mairie de Sainte-Hélène-sur-Isère, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi et le vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 19h et le mercredi, de 9h00 à 12h00
- sur un poste informatique en mairie de Sainte-Hélène-sur-Isère selon les horaires ci-dessus
- sur le site internet de la mairie, soit <https://ste-helene-sur-isere.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie de Sainte-Hélène-sur-Isère

- par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Sainte-Hélène-sur-Isère, 1 Route de La Montagne - 73460 Sainte-Hélène-sur-Isère.
- par mail, à l'adresse commissaire-enqueteur@stehelenesurisere.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables dans le registre mis à disposition en mairie de Sainte-Hélène-sur-Isère et sur le site internet de la commune dans les meilleurs délais.

Vu l'avis conforme de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale indiquant que la révision allégée n°1 du PLU de Sainte-Hélène-sur-Isère « ne requiert pas la réalisation d'une évaluation environnementale », le conseil municipal a délibéré le 06 juillet 2023 pour décider de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale.

Les informations environnementales sont dans le dossier mis à disposition du public en Mairie de Sainte-Hélène-sur-Isère et sur le site internet de la commune <https://ste-helene-sur-isere.fr>.
Vu l'absence d'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale n'est pas requis.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie de Sainte-Hélène-sur-Isère et en préfecture de la Savoie ainsi que sur le site Internet de la commune.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de Sainte-Hélène-sur-Isère délibérera, au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pour approuver le projet de révision allégée du PLU éventuellement ajusté pour tenir compte des observations et avis émis au cours de celle-ci et par les personnes publiques associées.

Toute information peut être demandée auprès de M. le Maire de Sainte-Hélène-sur-Isère et toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de celle-ci.